Service d'information des Nations Unies
Mises à jour et alertes emails sur le Centre des nouvelles :
www.un.org/french/news

# L'ONU - Actualités en bref

Numéro PPQ/4738 jeudi 14 septembre 2006

L'ONU - actualités en bref du jeudi


- George Clooney et Elie Wiesel lancent un appel pour une intervention au Darfour sans attendre le consentement du Soudan
- Assemblée générale : ouverture du premier débat à l'échelle mondiale sur les migrations
- La poursuite de la violence en Iraq menace les fondements de l'Etat, affirme Ashraf Qazi
- Liban : un mois après la cessation des hostilités, la FINUL se déclare satisfaite
- Côte d'Ivoire : le Groupe du Conseil de sécurité sur les sanctions prorogé pour trois mois
- Kofi Annan salue l'action des fondations Gates et Rockefeller et de George Soros
- RDC : première rencontre entre Joseph Kabila et Jean Pierre Bemba depuis les affrontements


## George Clooney et Elie Wiesel lancent un appel pour une intervention au Darfour sans attendre le consentement du Soudan

**Elie Wiesel**

**14 septembre** - L'acteur américain George Clooney et l'écrivain prix Nobel de la paix Elie Wiesel ont lancé aujourd'hui devant le Conseil de sécurité un appel pour une intervention de la communauté internationale au Darfour, sans attendre le consentement du Soudan, alors que la région est au bord d'une nouvelle catastrophe humanitaire.

« N'attendez pas l'invitation ou le consentement du Soudan. S'il le donne tant mieux. Si non, allez-y quand même. Les criminels tortionnaires et les assassins n'attendent pas. Arrêtez-les. C'est que vous demande la Charte de Nations Unies. Intervenir. Sauver des vies », a déclaré Elie Wiesel, accompagné de Georges Clooney, lors d'une réunion informelle du Conseil de sécurité, organisée à l'initiative de l'ambassadeur des Etats-Unis John Bolton.

« Il y a une solution humaine à une tragédie humaine », a rappelé le prix Nobel, demandant aux membres du Conseil de se souvenir du Rwanda et des 600 000 à 800 000 êtres humains qui ont été tués.

« Et nous savons maintenant qu'ils auraient pu être sauvés et qu'ils ne l'ont pas été », a-t-il ajouté.

« La catastrophe humaine au Darfour a été déjà dénoncée par des gouvernements et des organisations non gouvernementales. Tout le monde sait ce qui se passe », a poursuivi Elie Wiesel.

« Au Rwanda, l'ONU savait mais l'ONU n'a rien fait. Le Soudan peut restaurer l'honneur des Nations Unies », a-t-il lancé.

« Faites non pas ce qui est possible mais ce qui est impératif pour sauver le Darfour. Une intervention pour sauver des vies humaines doit être votre priorité », a-t-il insisté.

« Alors que nous discutons ici, Monsieur l'ambassadeur de France, les gens meurent dans la honte et l'humiliation », a-t-il déploré.

« Est-ce que le Conseil de sécurité a vraiment conscience que ce qui se passe au Darfour est une tragédie ? Est-ce qu'après le Rwanda nous sommes à la hauteur ? Est-ce que les populations replongent dans l'enfer d'il y a quelques années ? Est-ce que cette situation présente des risques au-delà du Darfour ? Est-ce que les crimes commis sont passibles de la justice internationale ? » : le représentant de la France, Jean-Marc de la Sablière, a répondu à Elie Wiesel par une série de questions.

« Comment réagit le Conseil alors qu'il y a tout juste un an les chefs d'Etats ont déclaré qu'ils avaient une responsabilité de protéger les populations lorsque les gouvernements ne les protégeaient pas ? », s'est encore demandé l'ambassadeur de la France.

« Est-ce que le Conseil a réagit ? Oui mais avec retard. Il a réagi à l'appel de Kofi Annan qui nous a constamment mis face à nos responsabilités. Il a apporté une large contribution au soutien qui a été donné à l'Union africaine (UA). Le Conseil a récemment décidé qu'il fallait envoyer une force internationale. La décision est prise. La planification est en cours », a affirmé Jean-Marc de la Sablière.

L'ambassadeur faisait référence à la résolution 1706 du Conseil de sécurité adoptée fin août, qui autorise le déploiement dans la région du Darfour d'une force des Nations Unies, qui pourra compter jusqu'à 17 300 soldats et qui sera chargée de relayer la mission de l'UA, pour soutenir l'application de l'accord de paix signé en mai, invitant le gouvernement du Soudan à consentir à un tel déploiement. Cette résolution, parrainée notamment par les Etats-Unis et le Royaume-Uni, a été adoptée par 12 voix pour et 3 abstentions - Chine, Russie, Qatar.

« Pourquoi cette force n'est pas encore déployée ? Parce que nous n'avons pas le consentement du gouvernement soudanais », a poursuivi aujourd'hui le représentant de la France.

« Est-ce que la communauté internationale va forcer les choses ? Est-ce que face à une tragédie de ce type la communauté internationale doit passer outre le consentement sur un territoire qui est considérable ? Est-ce qu'il est imaginable que quelques dizaines de milliers d'hommes arrivent sur un territoire énorme contre l'accord d'un gouvernement ? La réponse est non. On ne peut pas forcer les choses », a-t-il encore affirmé.

« Donc il faut obtenir le consentement du gouvernement soudanais. Le gouvernement soudanais doit comprendre qu'il doit consentir. C'est ce que lui disent les pays africains et la communauté internationale. C'est indispensable pour les populations, la stabilité du Soudan et de la région. Il faut donc persuader le gouvernement soudanais », a-t-il conclu.

« Aujourd'hui, nous voyons les autorités soudanaises se dérober derrière le paravent de la souveraineté et du consentement nécessaire », a enchaîné l'ambassadeur du Ghana, Nana Effah Apenteng.

Le représentant ghanéen a rappelé qu'outre le principe de responsabilité de protéger consacré en droit international par les Nations Unies, l'article 4 de la constitution de l'UA était très clair sur le fait « qu'aucun régime ne peut se dérober derrière le concept de souveraineté pour décimer sa population sans être tenu pour responsable ».

« L'UA a le droit d'intervenir dans tout Etat membre lorsqu'il est raisonnable de penser que des actes de génocide, de crime contre l'humanité, de crimes de guerre ont lieu, et il ne parle pas de consentement », a-t-il insisté.

« Donc vraiment ceux qui parlent de consentement sont vraiment déconnectés des réalités sur le terrain en Afrique », a-t-il ajouté.

« Nous espérons que le gouvernement soudanais donnera son consentement, mais nous ne pensons pas que la résolution 1706 avait pour but de donner au gouvernement soudanais 50 ans pour se déterminer ». « Il doit y avoir une limite raisonnable dans le temps. Après cela, l'UA devra avancer », a ?t-il poursuivi.

« Ce qui est si surprenant à propos du Darfour est que le gouvernement est disposé à accepter le déploiement d'une mission des Nations Unies [la Mission des Nations Unies au Soudan (UNMIS) déployée au Sud-Soudan] dans une région du pays où il n'y a pas à proprement parler de catastrophe humanitaire mais réticent à ouvrir les portes d'une autre région où il y a une telle catastrophe », a-t-il relevé.

Devant la presse hier à New York, le Secrétaire général avait mis l'accent une nouvelle fois sur la question du Darfour, prévenant qu'un désastre allait se produire si la communauté internationale n'était pas capable de déployer une force de l'ONU dans la région et comparant la situation à celle du Rwanda (dépêche et conférence de presse du 13-09-06).

## Assemblée générale : ouverture du premier débat à l'échelle mondiale sur les migrations

**Les Nations Unies à New York**

**14 septembre** - Un dialogue de haut niveau qui rassemble les pays du monde entier s'est ouvert aujourd'hui pour deux jours, au siège de l'ONU à New York, afin d'examiner les nombreux défis et bénéfices que représentent la migration, chaque année, de près de 200 millions de personnes, une perspective qui n'est plus forcément effrayante.

« Il y a quelques années seulement, nombreux étaient ceux qui pensaient qu'il serait impossible de débattre de la question des migrations à l'ONU. Les gouvernements, disaient-ils, n'oseraient jamais soulever dans une instance internationale une question à laquelle leurs citoyens étaient si sensibles », a déclaré le Secrétaire général dans un discours prononcé à l'Assemblée générale réunie en séance plénière.

« De plus en plus nombreux sont ceux qui s'intéressent aux moyens par lesquels les migrants peuvent contribuer à transformer tant leur pays d'adoption que celui où ils ont vu le jour. De plus en plus nombreux aussi sont ceux qui comprennent que les gouvernements peuvent ?uvrer de concert pour faire en sorte qu'il y ait trois gagnants : les migrants, leur pays d'origine et les sociétés qui les accueillent », a-t-il ajouté.

Kofi Annan a toutefois souligné que les migrations internationales avaient des aspects négatifs ? la traite, la contrebande, le mécontentement social ? et étaient souvent la conséquence de la pauvreté ou de conflits politiques.

Il a aussi estimé qu'il y avait trois raisons qui expliquaient pourquoi ce dialogue était d'actualité.

Premièrement, « nous sommes tous concernés ». « Les pays qui contribuent activement aux migrations internationales et ceux qui sont largement touchés par ce phénomène n'ont jamais été aussi nombreux. Il est en outre plus difficile désormais de classer les pays en 'pays d'origine' et 'pays destinataires' », a indiqué le Secrétaire général.

Deuxièmement, « de plus en plus nombreux sont les indices qui témoignent du caractère bénéfique des migrations ». « Avec des transferts de fonds qui, d'après les estimations, auraient atteint les 167 milliards de dollars en 2005, les migrants originaires des pays en développement envoient à leur famille des sommes d'argent dont le total dépasse celui de l'ensemble de l'aide internationale », a-t-il ajouté.

Troisièmement, « les gouvernements commencent maintenant à considérer les migrations internationales comme une source de possibilités et non comme une perspective effrayante ».

« Le lien entre migration et développement n'est pas nouveau. Ce qui est nouveau, en revanche, c'est la célérité de la mobilité mondiale. La réduction des barrières pour les marchandises, capitaux et services à travers le monde touche directement les mouvements de personnes », a souligné la nouvelle présidente de l'Assemblée générale, Sheikha Haya Rashed Al Khalifa

Dans son dernier rapport annuel, « L'Etat de la population mondiale », diffusé la semaine dernière, le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) a appelé les gouvernements à protéger les droits des femmes migrantes, particulièrement vulnérables à la traite, à l'exploitation et aux mauvais traitements.

Intitulé cette année « Vers l'espoir : les femmes et la migration internationale », le rapport examine l'ampleur et l'étendue de la migration féminine, l'impact des fonds qu'elles envoient chez elles pour venir en aide à leurs familles, et leur vulnérabilité excessive à la traite, à l'exploitation et aux mauvais traitements (dépêche du 06-09-06).

En 2005, 191 millions de personnes ont migré dans le monde dont 95 millions de femmes et de filles.

**Voir l'ensemble des déclarations à l'Assemblée générale dans le communiqué de l'ONU**

**Voir la page consacrée à la réunion de Haut Niveau sur les Migrations sur le site de l'ONU**

# La poursuite de la violence en Iraq menace les fondements de l'Etat, affirme Ashraf Qazi

**14 septembre** - Bien que la crise en Iraq ait été éclipsée ces derniers mois par d'autres crises dans la région, la poursuite de la violence menace l'Etat d'effondrement, a prévenu aujourd'hui le représentant du Secrétaire général, Ahsraf Qazi, lors d'une séance du Conseil de sécurité.

Bien que d'autres crises dans la région aient éclipsées l'Iraq, le pays dont l'Etat menace de s'effondrer est aujourd'hui l'une des zones de conflit les plus violentes au monde, a affirmé aujourd'hui le représentant du Secrétaire général, Ahraf Qazi, lors d'une séance du Conseil de sécurité.

Le Représentant spécial présentait le dernier rapport sur la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) (dépêche du 11.09.06).

Ce rapport indiquait que « d'après les chiffres les plus récents communiqués par le gouvernement iraquien, le nombre de civils tués a augmenté considérablement et représente en moyenne une centaine de personnes par jour et plus de 14 000 personnes seraient blessées tous les mois ».

Il soulignait aussi que « depuis l'attaque de Samarra, le 22 février 2006, environ 200 000 personnes ont été déplacées » (dépêche du 22.02.06).

« Si des réponses efficaces aux crimes actuels et passés restent hors d'atteinte, davantage d'Iraquiens risquent de se faire justice eux-mêmes », a prévenu aujourd'hui Ashraf Qazi, ajoutant que « si les schémas actuels de discorde et de violence se poursuivent, il existe un grave danger d'effondrement de l'Etat iraquien et potentiellement de guerre civile ».

Le Représentant spécial a insisté sur la nécessité de progresser tant sur le volet économique que sur le volet juridique et sécuritaire.

Au plan sécuritaire, il a cité comme priorité le respect des droits de l'Homme et de l'état de droit, notamment en mettant en place un système de protection de ces droits et une commission des droits de l'Homme indépendante.

Au plan juridique, il a notamment souligné l'importance de soutenir les efforts de réconciliation nationale.

« De façon prioritaire, le parlement élu iraquien, le Conseil des Représentants, doit adopter une série de lois pour rendre opérationnelles de vastes portions de la Constitution », a-t-il dit.

« Il doit aussi commencer une révision de la Constitution prévue par ce texte » afin qu'elle reflète mieux le consensus national, a-t-il ajouté, rappelant que cette révision était appuyée au niveau technique par la MANUI.

« Les membres du Conseil des Représentants ont une responsabilité historique de poursuivre les intérêts de leurs électeurs mais seulement dans le cadre de l'intérêt national » a-t-il affirmé, les exhortant à ne pas se laisser « influencer par des intérêts particuliers ».

« Les nouvelles institutions indépendantes doivent être protégées par des lois efficaces et elles doivent pouvoir remplir leurs obligations de façon indépendante et impartiale, à l'abri de la crainte et des faveurs ».

Ashraf Qazi a aussi salué les réformes dans le domaine de l'administration, notamment dans la surveillance de la gestion et des performances.

Au plan économique, le Représentant spécial a mis l'accent sur le Pacte pour l'Iraq, un plan mis en place par le gouvernement iraquien avec l'aide des Nations Unies et de la Banque mondiale, qui fera l'objet d'une réunion de haut niveau le 18 septembre à New York.

Lors d'une réunion préparatoire qui s'est tenue à Abu Dhabi le 10 septembre, a rappelé le Représentant spécial, le gouvernement iraquien a mis en avant ses priorités dans ce domaine : une gestion efficace des ressources publiques et la réforme du secteur privé, la lutte contre la corruption, la création d'un secteur pétrolier efficace, la mise en place d'un cadre budgétaire efficace, l'amélioration de la gouvernance et la consolidation des institutions nationales.

## Liban : un mois après la cessation des hostilités, la FINUL se déclare satisfaite

**14 septembre** - Un mois après la cessation des hostilités entre Israël et le Hezbollah au Sud-Liban, le chef de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) s'est déclaré satisfait de tout ce qui avait été accompli depuis le 14 août.

« La cessation des hostilités a été généralement respectée, l'armée israélienne poursuit son retrait du Sud-Liban, tandis que l'armée libanaise se déploie dans ces zones. Je m'attends à un retrait complet d'ici à la fin de ce mois », a déclaré le major-général Alain Pellegrini, commandant de la FINUL, dans un communiqué publié aujourd'hui à Naqoura.

Ce dernier a souligné que si la Mission avait observé un certain nombre « d'incidents et de violations mineures » de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité entre le fleuve Litani et la Ligne Bleue, « elles n'avaient pas eu de caractère offensif ni hostile ».

Par ailleurs, a-t-il dit, « la FINUL renforce sa présence, notamment avec des troupes françaises et italiennes », alors qu'un bataillon espagnol doit arriver demain.

« Nous commençons à avoir les effectifs dont nous avons besoin, nous avons un concept d'opérations détaillé ainsi que les règles d'engagement » qui gouvernent le comportement de la Mission.

« En travaillant en conjonction avec les Forces armées libanaises et en étroite coordination avec l'armée israélienne, je crois que nous pouvons garantir un environnement stable au Sud-Liban, dont la population a grandement besoin pour revenir à une vie normale », a estimé le général Pellegrini.

Le Secrétaire général a transmis aujourd'hui officiellement au Conseil de sécurité son rapport sur le premier mois de mise en oeuvre de la résolution 1701 (2006), qui devrait être rendu public demain.

La résolution adoptée le 11 août dernier demandait notamment la cessation des hostilités entre Israël et le Hezbollah, le retrait des forces israéliennes du Liban, le désarmement du Hezbollah et la délimitation des frontières libanaises (dépêche du 11.08.06).

Elle prévoyait aussi le renforcement des effectifs de la FINUL qui surveille la frontière entre le Liban et Israël depuis 1978 avec près de 2.000 hommes, pour les porter à 15.000 soldats.

Lors d'une récente tournée au Moyen-Orient avec un premier arrêt à Bruxelles, le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, est parvenu à obtenir près de la moitié des effectifs nécessaires (dépêche du 13.09.06).

## Côte d'Ivoire : le Groupe du Conseil de sécurité sur les sanctions prorogé pour trois mois

**14 septembre** - Le Conseil de sécurité a décidé ce matin de proroger jusqu'au 15 décembre 2006 le mandat du Groupe d'experts chargé de surveiller l'application des sanctions imposées à la Côte d'Ivoire.

En adoptant à l'unanimité de ses 15 membres la résolution 1708 (2006), le Conseil a demandé aussi au Groupe d'experts de lui présenter avant le 1er décembre un compte-rendu de l'application des mesures imposées par les résolutions 1572 (2004) et 1643 (2005).

Le Groupe d'expert a été créé par le Secrétaire général en application de la résolution 1643 (2005).

Il est chargé, entre autres, d'échanger des informations avec l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire ( ONUCI ) et les forces françaises dans le cadre de leur mandat, de recueillir toutes les informations sur les mouvements d'armes et de matériel connexe, de recommander des moyens de mieux aider les États intéressés à lutter contre ce phénomène et encore de présenter au Conseil dans un délai de 90 jours un rapport sur la situation du commerce illicite de diamants, des armes et de matériels connexes.

Le Comité des sanctions du Conseil de sécurité sur la Côte d'Ivoire avait annoncé le 7 février dernier l'entrée en vigueur de sanctions individuelles - interdiction de voyager et gel des avoirs -, imposées à trois responsables ivoiriens accusés de menacer le processus de paix dans le pays, et prévues par la résolution 1572 du Conseil de sécurité.

Les sanctions ont été imposées à Charles Blé Goudé, dirigeant du mouvement des « Jeunes patriotes », partisans du président Gbagbo, et Eugène Djué, l'un des chefs des « Jeunes patriotes ». Tous les deux sont accusés d'avoir joué un rôle dans les attaques dirigées contre l'ONUCI au mois de janvier dernier.

## Kofi Annan salue l'action des fondations Gates et Rockefeller et de George Soros

**14 septembre** - Le Secrétaire général a salué les annonces récentes et séparées d'une alliance entre les fondations Bill & Melinda Gates et Rockefeller pour appuyer une nouvelle « Révolution verte en Afrique » et du soutien financier généreux de M. George Soros et de l'Open Society Institute pour le projet « Villages du Millénaire » de la Millennium Promise Organization.

« Les deux initiatives représentent le genre de soutien clair et pratique nécessaire pour aider les Africains à vivre dans des régions rurales, où les besoins sont les plus urgents, et leur apporter les outils et l'appui indispensables pour se nourrir, nourrir leurs enfants et se sortir de la pauvreté », a dit Kofi Annan dans un message transmis aujourd'hui par son porte-parole.

Le Secrétaire général s'est réjoui en particulier de « constater qu'une grande partie du travail qui sera réalisé par les deux initiatives suit les recommandations clés des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qu'il a dirigé et qui développe la vision d'une 'Révolution verte en Afrique', vision dont il s'est longtemps fait le champion, espérant passer une partie importante de son temps et de son énergie après avoir quitté ses fonctions pour aider à la concrétiser ».

Kofi Annan a exprimé l'espoir que ces actions « encourageront d'autres à s'investir et à appuyer le travail effectué par les Nations Unies et d'autres partenaires pour aider les pays africains à relever les défis de la pauvreté, des maladies et de la faim, et à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement ».

Ces annonces interviennent au lendemain d'un appel lancé par le directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Jacques Diouf, en faveur d'une deuxième « révolution verte » qui permettrait de nourrir une population mondiale croissante tout en préservant les ressources naturelles et l'environnement (dépêche du 13.09.06).

## RDC : première rencontre entre Joseph Kabila et Jean Pierre Bemba depuis les affrontements

**14 septembre** - Les deux candidats en lice pour le second tour de l'élection présidentielle, Joseph Kabila et Jean Pierre Bemba, se sont rencontrés hier à Kinshasa, pour la première fois depuis les violents affrontements du mois d'août, indique la Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (RDC).

La rencontre s'est faite dans le cadre de la réunion de l'espace présidentiel et du Conseil supérieur de la défense, rapporte la Mission de l'ONU en RDC (MONUC) dan un communiqué publié hier.

« Les deux candidats à l'élection présidentielle se sont serrés la main deux fois devant la camera du service de presse de la présidence lors de la réunion du président Kabila et les quatre vice-présidents. Ils avaient l'air détendu et conciliant mais ils n'ont pas fait de déclarations », ajoute le communiqué.

Le rapprochement entre les deux candidats dont les gardes de sécurité s'étaient affrontés dans les rues de Kinshasa, entre le 20 et le 22 août dernier, après l'annonce des résultats du premier tour de l'élection présidentielle, a été possible grâce aux efforts de la MONUC et de la communauté internationale.

Plusieurs personnalités internationales dont Javier Solana, Haut responsable pour la politique extérieure de l'Union européenne, sont arrivées dans la capitale congolaise, pour plaider la cause de la démocratie auprès de Joseph Kabila et Jean Pierre Bemba.

Les deux hommes doivent se mettre d'accord sur les mesures à prendre pour rétablir la confiance mutuelle et pour garantir le respect des droits de l'homme durant la campagne électorale pour le deuxième tour de l'élection présidentielle, prévu pour le 29 octobre prochain. Le premier tour avait eu lieu le 30 juillet.

Les deux parties ont convenu fin août de la création de deux sous-commissions. « L'une d'entre elles sera en charge d'enquêter sur les évènements de la semaine dernière à Kinshasa, l'autre travaillera à la mise en place de nouvelles règles destinées à empêcher une autre flambée de violence pendant la campagne du dernier tour de scrutin présidentiel et pendant la période postélectorale », avait expliqué le porte-parole du Secrétaire général (dépêche du 29.08.06).